

Mairie - Le Rouret  
Monsieur le Maire  
Allée des Anciens Combattants  
06650 LE ROURET

Nice, le 22/10/2025

Monsieur le Maire,

**Chambre d'agriculture  
des Alpes-Maritimes**  
M.I.N. Fleurs 17 – Box 85  
06296 Nice Cedex 3  
Tél : 04 93 18 45 00  
Fax : 04 93 17 64 04

Email : accueil@alpes-maritimes.chambagri.fr

**Réf :** MacDo Rouret

**Objet :** Soutien à la  
municipalité du Rouret  
dans son opposition au  
projet d'implantation  
d'un restaurant  
McDonald's

Dossier suivi par : Jean-  
Philippe FRERE

Nous avons appris par voie de presse le projet d'implantation d'un restaurant McDonald's sur votre commune, à proximité immédiate du collège du Pré des Rourès. Cette annonce a suscité une vive réaction, que nous partageons pleinement.

Les élus de la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes tiennent à vous exprimer leur entier soutien dans la démarche que vous engagez pour défendre l'identité de votre territoire et les valeurs qu'il incarne. Le Rouret est reconnu pour son engagement exemplaire en faveur d'une alimentation saine, locale et durable : première cantine scolaire 100 % bio de France, soutien actif à la seule coopérative agricole départementale, valorisation des circuits courts et des produits du terroir à travers des événements comme la fête de la truffe... Ces actions concrètes témoignent d'une volonté forte de préserver un modèle agricole respectueux de l'environnement et des générations futures.

Le projet de fast-food porté par un promoteur privé entre en contradiction directe avec cette vision. Il ne s'agit pas d'un simple désaccord commercial, mais d'un choix de société : celui de l'image que nous souhaitons transmettre à nos jeunes, de la qualité de leur alimentation, et du modèle économique que nous voulons encourager. Ce projet suscite à juste titre l'inquiétude des enseignants, des parents d'élèves et des habitants.

La motion que vous avez soumise au conseil municipal pour défendre l'intérêt général reçoit le plein appui de la Chambre d'agriculture. Ce courrier est également porté par M. Frère, vice-président de la Chambre et vice-président de la coopérative du Rouret, dont l'engagement local et la vision partagée d'une agriculture de proximité renforcent la légitimité de cette prise de position.

Soyez assuré, Monsieur le Maire, de notre entière solidarité. Nous restons à vos côtés pour préserver l'identité de votre commune et promouvoir une agriculture de qualité, au service de tous.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Michel DESSUS

Jean Philippe FRERE

Président de la Chambre d'agriculture ALPES MARITIMES Vice-président de la Chambre d'agriculture

REPUBLICA FRANCAISE  
Etablissement public  
Loi du 31/01/1924  
Siret 18060002500035  
APE 94117  
Agrement pour conseil à l'utilisation des produits  
Phytomédicinaux : PA01594

[www.chambre-agriculture06.fr](http://www.chambre-agriculture06.fr)